

Enquête sociale et de santé 1998: **Le milieu social et l'environnement de travail en Mauricie et au Centre-du-Québec**

Ce troisième numéro Profil 04 traitant des données de l'Enquête sociale et de santé 1998 présente les résultats régionaux concernant le milieu social et l'environnement de travail des 15 ans et plus de la région. Les lecteurs désireux d'en savoir davantage peuvent consulter le rapport régional de l'Enquête sociale et de santé 1998 « Regard sur la santé et le bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec ».

Le soutien social, la situation de vie, l'autonomie décisionnelle au travail et la demande psychologique au travail sont les quatre éléments du réseau d'appartenance sociale de l'Enquête sociale et de santé 1998 présentés dans ce bulletin; les deux premiers réfèrent au milieu social et les derniers au milieu de travail.

Le soutien social

L'indice de soutien social utilisé dans l'enquête de 1998 concerne la population âgée de 15 ans et plus. Il est établi à partir de questions portant sur les paramètres suivants : l'intégration sociale (la fréquence des rencontres sociales avec la parenté, les amis ou des connaissances ainsi que l'occupation de son temps libre au cours des deux derniers mois), les rapports sociaux

(la satisfaction face à la vie sociale, la présence d'amis et la satisfaction face aux rapports avec les amis) et finalement la taille du réseau composant le soutien social (le nombre de personnes à qui l'on peut se confier, le nombre de personnes pouvant apporter de l'aide et le nombre de personnes démontrant de l'affection).

Chacun des paramètres mentionnés précédemment contribue au score du répondant en regard du soutien social. Pour les régions, l'indice de soutien social comprend deux catégories : « faible soutien social » et « soutien social élevé ». La première catégorie regroupe les 20 % de répondants ayant obtenu les scores les plus faibles lors de l'enquête et la seconde catégorie, les quatre autres quintiles des répondants.

Selon cet indice, les hommes de la région restent relativement plus nombreux que les femmes à avoir un faible niveau de soutien social (21 % contre 17 %) (*tableau 1*). Quoique les résultats régionaux ne permettent pas de démontrer une différence statistiquement

La région présente aussi, sans être significative, la tendance québécoise voulant qu'un peu plus de femmes que d'hommes vivent seules. En outre, la situation de vie varie selon l'âge. Ainsi, les personnes de 65 ans et plus se distinguent de la population plus jeune en étant proportionnellement plus nombreuses à vivre seules (32 % contre, respectivement, 7 %, 11 % et 13 % pour les 15-24 ans, les 25-44 ans et les 45-64 ans). Il est à signaler que 8 % des individus qui vivent seuls sont malheureux dans cette situation. Pour la région, il s'agit d'approximativement 4 000 personnes.

Tableau 1

Indice de soutien social selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998

Sexe et groupe d'âge	Faible	Élevé
Hommes	20,8 %	79,2 %
Femmes	16,7 %	83,3 %
15-24 ans	15,3 ¹ %	84,7 %
25-44 ans	17,7 %	82,3 %
45-64 ans	26,0 %	74,0 %
65 ans et plus	10,3 ¹ %	89,7 %
Total	18,8 %	81,2 %

¹ Coefficient de variation entre 15 et 25 %; interpréter avec prudence.

significative du niveau de soutien social entre les hommes et les femmes, un écart du même ordre et significatif est observé entre les Québécois et les Québécoises.

Des différences sont aussi observées en fonction de l'âge. Ainsi, le groupe des 45-64 ans présente un pourcentage important de faible soutien social (26 %) qui a tendance à être supérieur à celui des 65 ans et plus.

La situation de vie

En Mauricie et au Centre-du-Québec, la majorité des personnes de 15 ans et plus vit avec un conjoint ou une autre personne (86 %). Par contre, un peu plus d'une personne sur dix (14 %) vit seule (*tableau 2*).

Tableau 2

Situation de vie selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998

Sexe et groupe d'âge	Vit seul	Ne vit pas seul
Hommes	13,0 %	87,0 %
Femmes	15,1 %	84,9 %
15-24 ans	6,5 ² %	93,5 %
25-44 ans	10,9 ¹ %	89,1 %
45-64 ans	13,4 ¹ %	86,6 %
65 ans et plus	31,6 %	68,5 %
Total	14,1 %	85,9 %

¹ Coefficient de variation entre 15 et 25 %; interpréter avec prudence.

² Coefficient de variation supérieur à 25 %; données imprécises fournies à titre indicatif seulement.

L'autonomie décisionnelle au travail

L'autonomie décisionnelle au travail est mesurée auprès des répondants de 15 ans et plus qui occupaient un emploi au moment de l'enquête. Ces derniers devaient exprimer leur accord ou leur désaccord sur neuf énoncés, portant sur l'autorité décisionnelle et l'utilisation des qualifications au travail. L'échelle pour

recueillir l'opinion exprimée au sujet de ces deux dimensions avait quatre niveaux.

La somme des cotes pour l'ensemble des énoncés a permis de créer un indice classifiant les répondants selon un niveau faible ou élevé d'autonomie décisionnelle. Le seuil séparant les niveaux faible et élevé correspond au score médian de l'ensemble des répondants obtenu lors de *l'Enquête québécoise sur la santé cardiovasculaire 1990*. Notons que dans le calcul de l'indice, chacune des deux dimensions a reçu un poids équivalent.

Dans la région 80 000 personnes environ présentent une autonomie décisionnelle faible (soit 55 % des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi). Bien que la différence régionale entre l'autonomie décisionnelle faible et élevée ne soit pas significative pour la région, cet écart s'observe de façon significative pour le Québec. Les données régionales présentent des écarts tant entre les hommes et

de vue statistique mais est conforme aux observations provinciales.

La demande psychologique au travail

La demande psychologique au travail repose sur neuf questions faisant référence à la quantité de travail, aux exigences mentales et aux contraintes de temps pour lesquelles les personnes de 15 ans et plus occupant un emploi expriment leur accord ou leur désaccord (avec une échelle de quatre niveaux). L'indice est construit en sommant les scores des six questions sur les neuf qui sont formulées en terme de contraintes duquel résultat, on soustrait la somme des cotes aux trois autres questions dont le libellé réfère à une absence de contrainte. Le seuil séparant les niveaux faible et élevé correspond au score médian de l'ensemble des répondants obtenu lors de *l'Enquête québécoise sur la santé cardiovasculaire 1990*.

Les personnes au travail présentent à 54 % une demande psychologique faible (*tableau 4*). Quoique ce résultat soit non significatif pour la région, il reprend la tendance provinciale. De son côté, la demande psychologique élevée au travail concerne environ 68 000 personnes actives dans la région. Les hommes présentent en plus grande proportion

Tableau 3

Autonomie décisionnelle au travail selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998

Sexe et âge	Élevée	Faible
Hommes	52,2 %	47,5 %
Femmes	34,6 %	65,4 %
15-24 ans	34,0 ² %	66,0 %
25-44 ans	45,3 %	54,7 %
45 ans et plus	49,6 %	50,4 %
Total	45,4 %	54,6 %

² Coefficient de variation supérieur à 25 %; données imprécises fournies à titre indicatif seulement.

les femmes qu'en ce qui a trait aux groupes d'âge (*tableau 3*). Ainsi, plus de femmes que d'hommes (65 % contre 48 %) ainsi que plus de 15-24 ans que de 25-44 ans et de 45 ans et plus (66 % contre 55 % et 50 %) ont un faible niveau d'autonomie décisionnelle dans leur travail. La différence selon l'âge n'est pas significative d'un point

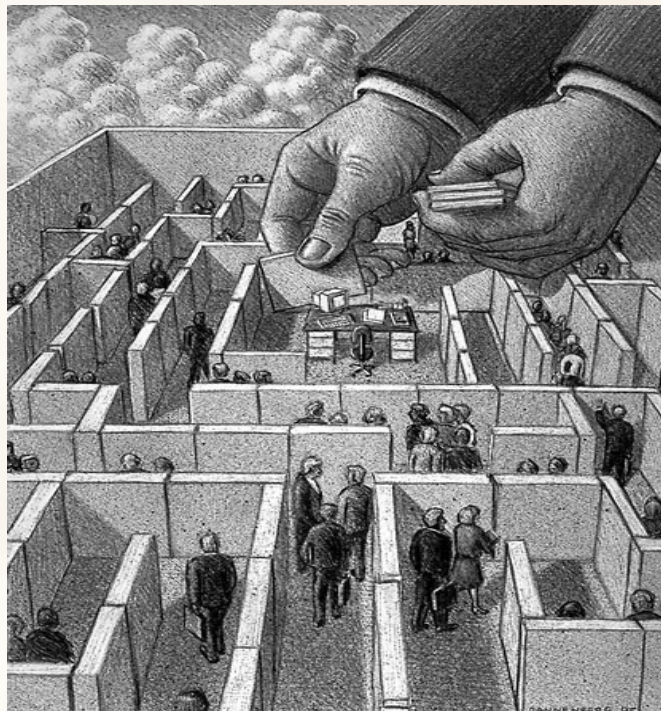
Tableau 4

Demande psychologique au travail selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 1998

Sexe et âge	Élevée	Faible
Hommes	49,8 %	50,2 %
Femmes	40,0 %	60,0 %
15-24 ans	30,8 ² %	69,2 %
25-44 ans	49,6 %	50,4 %
45 ans et plus	43,6 %	56,4 %
Total	45,9 %	54,1 %

² Coefficient de variation supérieur à 25 %; données imprécises fournies à titre indicatif seulement.

une demande psychologique élevée au travail que les femmes (50 % contre 40 %). Par contre, les jeunes de 15-24 ans connaissent en plus grande proportion que la population plus âgée une demande psychologique faible au travail (69 % contre respectivement 50 % et 56 % pour les 25-44 ans et les 45 ans et plus). Ces différences sans être significatives pour la région reprennent des écarts observés pour le Québec.



Conclusion

- Les hommes de la région ont plus fréquemment que les femmes un niveau faible de soutien social et les 15 à 24 ans bénéficient en plus grand nombre que leurs aînés d'un niveau élevé de soutien social.
- Près de 14 % de la population vit seule. Les femmes et surtout les personnes âgées sont les plus nombreuses proportionnellement à vivre cette situation.
- Parmi les personnes occupant un emploi, environ 55 % d'entre elles ont un niveau faible d'autonomie décisionnelle au travail.
- Le faible niveau d'autonomie au travail est plus fréquemment observé chez les femmes que chez les hommes et diminue avec l'âge.
- Près de 54 % des travailleurs de 15 ans et plus de la région présentent une demande psychologique faible au travail.
- Les femmes et les jeunes de 15-24 ans au travail se signalent par des plus fortes proportions de demande psychologique faible au travail.

Yves Pepin

Agent de recherche

Groupe Vigie et qualité des services



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX

**DE LA MAURICIE ET
DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

Les textes et les données publiés dans ce bulletin peuvent être reproduits sans autorisation si la source est mentionnée.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0836-1576

Profil 04, un regard averti sur la santé est rédigé par les membres de l'équipe connaissance / surveillance, du Groupe Vigie et qualité des services.

Le bulletin est disponible sur le site web de la Régie régionale à l'adresse suivante :
www.rrss04.gouv.qc.ca

Pour des exemplaires supplémentaires :

Thérèse Brunelle
550, rue Bonaventure, Trois-Rivières (QC) G9A 2B5
Téléphone : (819) 693-3908 • Télécopieur : (819) 373-1627

Pour des renseignements additionnels :

Diane Carignan
570, rue Hériot, Drummondville (QC) J2B 1C1
Téléphone : (819) 477-6221, poste 2522 • Télécopieur : (819) 477-9443